VILLE DE DREUX
Direction des Affaires juridiques,
Assemblées, Commande Publique,
Citoyenneté et Guichet unique

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Mandature 2020-2026

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-neuf heures et une minute, le conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 4 avril 2025, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Était absente
Fouzia KAMAL

Pouvoirs
Valérie VERDIER-DAUTRÊME donne procuration à Ratko KLISURA, Amber NIAZ donne procuration à Jean-Michel POISSON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Ratko KLISURA.

Finances

1. Budget primitif – Budget principal – Exercice 2025
Lydie GUERIN

Monsieur le Maire : Mes chers collègues, j'ouvre la séance, il est 19 h 01. Secrétaire de séance, est-ce que quelqu'un est candidat ? Ratko, tu m'as regardé. Si tout le monde est d'accord. Ça convient à tout le monde ? Je vous remercie. (Pouvoirs). On prend directement l'ordre du jour. J'ai reçu des courriers de l'opposition, deux, je crois, de mémoire, sur une demande d'installation d'un isoloir pour le vote. Ce n'est pas de tradition, mais on a voulu vérifier un point juridique avant de vous dire oui. On a la réponse du cabinet Seban. La majorité n'était pas favorable à la présence de l'isoloir. La question était de savoir si le passage était obligatoire, s'il était installé, ce qui n'est pas le cas. Il est présent et chacun pourra en disposer selon sa convenance. Bien sûr, le vote secret avec le bulletin et l'enveloppe seront assurés comme la dernière fois. Je vais prendre le premier point. Madame Gentil.

Carine GENTIL : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les élus de la majorité, Mesdames et Messieurs les membres de l'opposition, de toutes les oppositions. Nous demandons, sur le fondement de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales et dès lors que nous représentons un tiers des membres du conseil, que le budget soit voté à bulletin secret. Dès lors que le vote à scrutin secret est acquis, la volonté du législateur est de garantir ce secret par tout moyen et de s'assurer que chacun peut s'exprimer librement et anonymement sans aucune pression. Dans la presse, Monsieur le Maire, vous avez dénoncé des pressions subies par les élus de la majorité. Comme vous, nous dénonçons également le climat de pression délétère incompatible avec l'exercice serein des mandats. C'est également alarmé par ces pressions que les groupes d'opposition ont décidé de vous écrire, avec copie au sous-préfet le 2 avril dernier, aux fins de demander l'installation d'un isoloir pour ce vote à bulletin secret. Une jurisprudence récente de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, en date du 19 mars 2025, retient que le secret du scrutin peut être garanti par les moyens suivants : isoloir, bulletin préimprimé, absence de proximité des élus les uns par rapport aux autres, pour éviter tout risque d'atteinte au secret. Le Conseil d'État a statué, dans un arrêt du 26 février 2021, en retenant que l'utilisation de l'isoloir fait partie de l'ensemble des mesures voulues par le législateur pour assurer le secret du vote et la sincérité des opérations électorales et que le défaut de passage dans l'isoloir peut entraîner l'annulation des opérations électorales, même en l'absence de fraude si le nombre d'électeurs concernés est de nature à modifier le résultat du scrutin. Le Conseil constitutionnel, dans une décision du 18 juillet 2013, a affirmé que le législateur n'a pas privé de garantie légale les exigences constitutionnelles de sincérité du scrutin et de secret du vote, en imposant le passage par l'isoloir pour introduire le bulletin de vote dans l'enveloppe. De même qu'une demande émanant d'un tiers des conseillers permet d'obtenir le vote à bulletin secret, une demande d'un tiers des conseillers demandant le passage obligé dans l'isoloir permettra de garantir ce secret. Nous demandons donc d'organiser une table de vote, de déposer sur cette table deux piles de bulletins et une enveloppe. Chaque électeur se lèvera, prendra deux bulletins et une enveloppe, se rendra obligatoirement seul dans l'isoloir, déposera son enveloppe dans l'urne et conservera le bulletin non utilisé qu'il détruira plus tard sans avoir à le montrer à quiconque. Si le secret du vote n'est pas garanti, nous n'hésiterons pas, dans l'intérêt des Drouais, à solliciter les services de l'État et à saisir le tribunal administratif. Ce budget, comme il a été démontré le 25 mars 2025 et comme il le sera à nouveau démontré ce soir, est délétère pour la ville. Le résultat du vote marquera un tournant, celui, nous l'espérons, du sérieux et de la responsabilité pour déterminer l'après. Mesdames et Messieurs les élus, notre responsabilité est grande ce soir et l'enjeu est bien plus grand que chacun. Il importe de prendre une décision vertueuse pour l'avenir de Dreux. Chacun, par le mandat qu'il exerce, par ce qu'il a constaté depuis 2020, par les projections mortifères qui nous sont proposées, par l'arrogance de la posture qui est de représenter à l'identique un mauvais budget déjà rejeté une première fois, sans en changer une virgule, devra se montrer digne de la voix qu'il détient dans l'intérêt de tous les Drouais. L'union, par-delà nos différences et notre force. Les Drouais doivent pouvoir compter sur nous, c'est le sens de notre engagement à les servir.

Monsieur le Maire : D'autres interventions ? Monsieur David.

Maxime DAVID : Merci. En effet, il est, comme vous l'avez dit, inhabituel que nous soyons ce soir contraints de vous demander l'installation d'un isoloir. C'est inhabituel, mais c'est nécessaire tant l'atmosphère est en effet devenue délétère depuis le premier rejet du budget, il y a 15 jours. C'est vous-même, encore une fois, Monsieur le Maire, c'est vous et personne d'autre qui avez dénoncé en premier des pressions à l'égard de vos élus et les mots choisis dans la presse sont forts. Vous parlez de pression, de menaces, de harcèlement. Je rappelle, Monsieur le Maire, que vous êtes également référent départemental chargé de la sécurité des élus à l'Association des maires d'Eure-et-Loir.

Monsieur le Maire : La violence contre les élus, précisément.

Maxime DAVID : J'ai retrouvé une citation qui m'a beaucoup parlé de vous-même, du 3 juillet 2023 dans L'Écho républicain. Vous dites, je cite : « La question de la sécurité des élus est une question essentielle et il y va de l'avenir de notre démocratie ». Dès lors, pourquoi ne pas donner toutes les garanties de protection et de liberté aux élus en rendant obligatoire le passage dans l'isoloir qui est la seule assurance d'un vote sincère. Je me suis amusé, je suis un petit peu féru d'histoire, à regarder l'histoire de l'isoloir dans notre République. Elle est assez ancienne, il y a plus d'un siècle de textes et de débats notamment à l'Assemblée sur ce sujet. J'aimerais juste vous lire un petit texte qui décrit l'intérêt de l'isoloir, je cite : « Te voilà maintenant, électeur, confronté à ta seule décision. Ce rideau que tu as tiré, c'est celui de ton for intérieur. Le bulletin que tu vas glisser dans cette enveloppe est déposé ensuite dans l'urne en ton nom propre. C'est celui que tu as choisi en ton âme et conscience, en raison de ton intime conviction, persuadé que tu fais ainsi le choix le meilleur ». Je vous demande également, s'il vous plaît, d'étendre cette demande de vote à bulletin secret pour l'ensemble des délibérations de ce soir. Je rappelle que lors du précédent conseil municipal, vous avez fait le choix discutable et discuté par mon collègue que je soutenais, de placer le vote des APCP, c'est-à-dire des projets d'investissement, en amont du vote du budget principal. Ces derniers ont, de fait, été réalisés à main levée, approuvés par une majorité. Or, dès que le vote a été à bulletin secret, vous avez perdu votre majorité. Je vous demande cette fois non seulement que chaque élu puisse passer dans l'isoloir, je vous remercie de l'avoir installé suite à notre demande, et que ce procédé soit appliqué à l'ensemble des votes budgétaires, car cela évitera aussi, comme je l'ai vu dans la presse, de voir écrit, je vous cite « toute la majorité soutient le budget, la preuve, tous ont voté les investissements ». C'est sûr que si c'est à main levée, c'est une autre affaire. Je vous demande, sur ces deux points, une réponse, s'il vous plaît.

Monsieur le Maire : Merci, Monsieur David. Monsieur Homps.

André HOMPS : Bonsoir tout le monde, bonsoir, Monsieur le Maire. Je trouve étrange que vous démarriez votre intervention par la précision qu'éventuellement, certains n'auront pas à passer par l'isoloir. C'est assez curieux parce que d'un point de vue très pragmatique, on souhaite que ce vote se passe dans des conditions de sérénité les plus calmes, les plus acceptables possible. À partir du moment où il y a un isoloir, si tout le monde y passe, au moins, on est sûr que chacun décide tranquillement, en son for intérieur et en son âme et conscience, qu'il est à l'abri de toute pression, qu'elle soit visuelle, auditive ou de toute autre nature que je ne préfère même pas soupçonner. Je trouve assez curieux que vous démarriez l'intervention par ça. Ça jette un petit doute sur la façon de faire. J'espère que tout le monde passera par l'isoloir.

Monsieur le Maire : Madame Philippe, puis Monsieur Gambuto.

Josette PHILIPPE : Dans le journal Le Parisien, un de vos proches a dit « il faudra bien trouver un compromis ». Or, le compromis, vous n'avez strictement rien proposé. Sinon, le verrouillage d'un budget retoqué à son premier passage. Par contre, vous vous arc-boutez et persistez dans des dépenses inutiles et dangereuses pour la ville. La seule chose que vous avez l'intention de modifier, c'est le résultat du vote. Vous avez crié au scandale et accusé les oppositions d'avoir menacé des élus qui sont encore dans votre majorité. Ensuite, vous vous êtes rendu compte que cette argumentation ne tenait pas. En effet, les oppositions n'ont aucun moyen de pression sur les élus. Elles ne disposent d'aucun levier pour menacer qui que ce soit. Par contre, là où vous avez raison, c'est qu'il y a bien eu

des tentatives d'intimidation, mais elles ne peuvent absolument pas être provoquées par l'un des groupes qui vous fait face ce soir. Il faut chercher ailleurs, Monsieur le Maire, chercher qui a intérêt à contrôler les bulletins pour essayer de modifier le résultat, à part vous. Vous avez demandé à votre majorité de ne pas s'isoler pour mettre le bulletin dans l'enveloppe, car vous avez demandé à les voir. Vous voulez pouvoir sanctionner ceux qui refuseraient de vous obéir. Monsieur le Maire, avec sérieux et gravité, nous vous demandons de vous souvenir que le droit de vote est le droit le plus précieux de chaque citoyenne et de chaque citoyen, et que tous les élus, et le premier d'entre eux, vous, Monsieur le Maire en particulier, tous, nous avons l'obligation morale d'assurer l'intégrité du processus de vote pour tous ceux qui sont invités à s'exprimer. Refuser de respecter ce droit fondamental est une faute grave et totalement contraire à l'esprit républicain.

Monsieur le Maire : Merci, Madame Philippe. Monsieur Gambuto.

Valentino GAMBUTO : Monsieur le Maire, je n'avais pas prévu d'intervenir, mais voyant les réactions, je voudrais juste donner un sentiment du moment. Vous le savez, un certain nombre de fois, j'avais expliqué que j'étais d'ailleurs plutôt contre le vote à bulletin secret parce que je considérais que les élus devaient rendre compte aussi aux gens qui les ont élus. Pour ces raisons, il fallait éviter. Sauf que là, on est arrivé dans une situation plutôt extraordinaire. On se retrouve, de part et d'autre, avec des dénonciations de pression, de rapports de force anormaux que je n'ai jamais considérés comme possibles dans un conseil municipal. Je fais partie de ceux qui demandent le bulletin secret et je fais partie de ceux, avec Laurent Fontaine, qui ont demandé d'avoir un isoloir. En ce qui concerne le budget, on en parlera tout à l'heure, les raisons et le fait que l'on puisse avoir été surpris que vous présentiez le même. On en parlera seulement tout à l'heure. Mais en ce qui concerne le vote, à partir du moment où il y a l'éventualité d'un vote qui ne soit pas validé, puisque vous avez deux convictions différentes, j'ai vu vos hochements de tête, ça veut dire que vous resteriez peut-être sur le même avis. Puisque vous invitez chacun à faire comme il lui semble, j'inviterais plutôt chacun d'être responsable et de passer par l'isoloir parce que ce serait quand même dommage, quel que soit le résultat, d'avoir ce vote de ce soir invalidé faute d'avoir respecté des textes que vous avez considérés de façon différente. Par souci de sagesse, j'invite tout le monde à passer par l'isoloir. Comme ça, on n'en parlera plus et il n'y aura plus de suspicion. Pour tous les élus que nous sommes, je pense que c'est pour vous aussi, mais pour chacun d'entre nous, sentir dans la rue qu'il y a suspicion, qu'il y a des tensions, etc., compte tenu du travail que chacun d'entre nous fait, est quelque chose de terrible. On a déjà de moins en moins de personnes volontaires pour être candidat dans les élections, quelles qu'elles soient. Si on montre qu'être élu, en plus du travail, en plus de l'engagement, ce sont aussi toutes ces pressions pendant des mois, c'est quelque chose de terrible. Par souci de sérénité, on pourrait tous passer à l'isoloir, on n'en parlerait plus et le résultat sera indiscutable.

Monsieur le Maire : D'autres interventions ? Il est surprenant qu'on puisse donner une suite à vos demandes d'isoloir. La majorité n'en voulait pas, on a discuté ensemble, tous ensemble, il manquait une personne en réalité. Quand on accède à votre demande, vous nous reprochez de mettre un isoloir et que ce soit obligatoire pour tout le monde. Madame, je ne vous ai pas interrompue. Si le passage à l'isoloir dans l'étude qui a été réalisée, il n'y aurait pas eu d'isoloir parce que la majorité n'en voulait pas, tout simplement. Votre analyse juridique, je pense qu'elle n'est pas incompatible avec la nôtre, mais vous la transformez un petit peu, je ne vais pas aller dans la technique et dans le débat, me semble-t-il. Madame Gentil, je vous rappellerai que vous avez amené ici, dans cet hémicycle, une rumeur sur une étude graphologique que j'aurais commandée lorsque les gens avaient voté sur un bulletin en écrivant oui ou non. Ce n'est pas très digne d'ailleurs, je vous le redis. On a donc imprimé des bulletins suite à votre demande, les enveloppes, maintenant l'isoloir. Dans deux mois, on aura un huissier. À un moment donné, on dit stop. Les choses sont réunies, on en a parlé à la majorité, les gens étaient libres de s'exprimer, on a un accord de la majorité. Pour vous montrer notre bonne foi, on a mis un isoloir à votre disposition. Chacun l'utilisera selon son bon vouloir, ce n'est pas incompatible du tout avec la jurisprudence et la loi, c'est très clair, je ne suis pas d'accord sur votre analyse. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui le dis, c'est le cabinet Seban qui est la référence en France. Madame Philippe, quand vous dites que je menace des gens de la majorité, vous êtes dans la diffamation, faites attention. Si quelqu'un ici de la majorité a été menacé par moi, il

faut qu'il le dise tout de suite et il faut qu'il dépose plainte. Je trouve que c'est rocambolesque comme affirmation de votre part. Monsieur Dautrey, je ne vous ai pas interrompu, j'écoute tout le monde. Je rappellerai, il y a encore quelques jours, qu'une élue de l'opposition a été voir les parents d'une élue pour lui dire « il ne comprend pas tout, il faut lui dire qu'il vote contre le budget, etc. ». C'est ce genre de choses, des appels anonymes à une élue à plusieurs reprises de la majorité qui a été harcelée au téléphone, etc. On a les éléments, si vous voulez. Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur. Il faut faire attention aux propos qu'on peut tenir. Je trouve assez étrange, votre comportement, on accède à votre demande et vous nous le reprochez la main sur le cœur. Je trouve que c'est un peu limite et quelque part, ça donnera peut-être aussi des indications pour la suite de vos demandes parce que je ne trouve pas ça très correct, votre point de vue là-dessus. Du coup, je vais garder les modalités prévues que je vous ai énoncées et on va passer à la première délibération, le budget primitif qu'on vous a déjà présenté. Lydie, je te laisse présenter le budget qui va être assez court, on va lire les délibérations. Après, on passera aux questions.

Lydie GUÉRIN : Merci. Bonsoir à tous. Il s'agit du budget principal exercice 2025. Vu le projet du budget primitif présenté par Monsieur le Maire de Dreux pour l'exercice 2025 qui s'équilibre ainsi qu'il suit, en section de fonctionnement, en recettes et en dépenses, pour 59 282 478 euros. En section d'investissement, en recettes et en dépenses, pour 41 741 953 euros. Vu l'avis de la commission modernisation et restructuration des services finances, ressources humaines et administration générale et de la commande publique, je vous demande de bien vouloir adopter le budget primitif du budget principal de l'exercice 2025 qui vous a été présenté au dernier conseil municipal en totalité sur le PowerPoint qui vous a été projeté, auquel on a déjà répondu à certaines de vos questions. Bien sûr, on reste à votre disposition pour d'éventuelles questions de complément d'information.

Monsieur le Maire : Question, observation ? Monsieur Homps.

André HOMPS : Sur le budget, on ne va pas refaire à l'identique le débat de la fois précédente parce que ce serait un peu lourd, mais je voudrais juste repartir de 2023 parce que je considère que 2023 est le tournant de ce mandat. En 2023, on a eu un débat d'orientation budgétaire dans lequel vous avez dessiné une trajectoire qui était assez claire. Cette trajectoire reposait en gros sur trois piliers. D'une part, un fonctionnement qui était réputé rester à hauteur de 49 millions d'euros en 2025. Dans le budget primitif, vous le présentez à 54 millions d'euros. Deuxièmement, vous nous présentiez des dépenses de personnel qui étaient censées être contenues à 26 millions d'euros en 2026. Dans le budget primitif, on est déjà à 28,1. Et le troisième pilier de cette trajectoire, c'était un endettement qui devait rester contenu parce que vous avez démarré le mandat avec 33,8, un peu moins de 34 millions d'euros. Et là vous nous aviez dit, dans ce ROB 2023, on restera autour de 35 millions. Finalement, vous nous proposez un endettement entre 52 et 56 millions, si mes souvenirs sont exacts. Ce sont les trois piliers de cette trajectoire. À l'époque de cette trajectoire, objectivement, on en avait parlé entre nous parce qu'on n'est pas des opposants systématiques, on est des opposants constructifs, pragmatiques. On aurait pu l'entendre, hors question de certains investissements, c'est quelque chose qu'on aurait pu entendre. Cette trajectoire n'a, dans les faits, absolument pas été respectée. Vous avez des raisons pour ça, vous les avez présentées, vous les avez expliquées, mais elle n'a été absolument pas respectée et nous considérons qu'elle va entraîner un niveau de risque pour la ville de Dreux que nous ne serons pas en mesure d'assumer. On ne dit pas « c'est bon ou c'est mauvais », on dit que ça nous entraîne sur un niveau de risque financier qu'on ne pourra pas assumer, sauf à anticiper, en fin de mandat ou début de mandat prochain, la vente d'un actif stratégique, en l'occurrence GEDIA par exemple. Ce budget, on est vraiment contre. On est contre parce que cette trajectoire, encore une fois, n'a pas du tout été respectée. Nous la considérions comme possible, en tout cas entendable et aujourd'hui, on se sent un petit peu les mains liées dans un tunnel qui va nous amener à une situation extrêmement difficile à la fin de ce mandat. Voilà la raison pour laquelle nous ne voterons pas ce budget.

Monsieur le Maire : Excusez-moi, je souris parce que vous demandez le bulletin secret, vous n'êtes pas obligé de dire si vous avez voté pour ou contre le budget. Monsieur Homps, on ne va pas refaire le catalogue, mais quand vous parlez de la masse salariale, effectivement, elle est augmentée parce

qu'on a intégré la caisse des écoles, vous le savez parfaitement. Deuxième chose sur les emprunts, vous savez qu'on a accéléré sur le NPRU, c'est la principale raison, mais je ne vais pas refaire le catalogue, comme on dit. Ensuite, il y avait Madame Frétey.

Sabine FRETEY : Bonsoir. Je m'excuse par avance, je n'ai pas l'aisance de mes petits camarades à faire des discours politiques, j'ai donc préparé quelque chose parce que malgré tout, j'ai des choses à dire. Le 25 mars dernier, Monsieur Billet et Madame Guérin, adjointe aux finances, nous ont présenté un projet de budget de dépenses et de recettes pour Dreux en 2025. Ce budget, de l'avis de la majorité des votants, n'est ni raisonnable, ni adapté aux besoins concrets des habitantes et des habitants de la ville. C'est pourquoi il a été rejeté. Aujourd'hui, nous sommes de nouveau réunis pour nous exprimer sur le même budget, budget qui n'a subi aucune modification. Et pour cause, pour conserver vos projets, il n'y a pas de réelle marge de manœuvre. Selon vos propres mots, Monsieur le Maire, la Chambre régionale des comptes a regardé votre budget et le trouve tout à fait raisonnable. Dans ces conditions, pourquoi craindre une prise en main par les services de l'État en cas de nouveau rejet ? Si votre budget est d'ores et déjà validé par la CRC, il n'y a donc aucune crainte à ce qu'il soit pris en main par quelqu'un d'autre et ainsi, comme l'exige la loi, resoumis au vote en conseil municipal. En tout cas, cette représentation est, a minima, un déni démocratique, ou pire, mais je n'ose pas y croire, du mépris. Dans L'Écho Républicain du 3 avril, vous dites que les associations ne toucheront pas leur subvention, puis, dans L'Écho du 7 avril, vous rectifiez en disant que vous n'avez pas voulu dire que les associations n'auraient pas de subvention en cas de rejet du budget, mais que ces subventions risquent fort d'être atténuées et que leur versement serait différé. Une première question me vient alors : quelle est la trésorerie au 1er janvier 2025 ? Et la suivante immédiatement est : pourquoi attendre si longtemps pour verser des subventions ? Y aurait-il eu un décalage de trésorerie pour pouvoir payer les charges courantes, comme les salaires ? Je vous rassure, cette question est purement rhétorique, je n'attends pas de réponse. Toujours dans L'Écho Républicain vous faites état de 11 000 heures supplémentaires. En décembre 2023, dans le rapport social unique de 2022, il était fait état de 10 427 heures réalisées et payées la même année. En 2024, dans le rapport de 2023, il n'y a plus le nombre d'heures, mais le montant en euros, soit 295 439 euros, ce qui équivaut environ à 10 000 heures. Est-ce de ces heures que vous parlez dans la presse ? Ce qui voudrait dire que, là aussi, vous avez décalé la trésorerie parce qu'à fin décembre 2024, début janvier 2025, il n'y avait pas suffisamment d'argent dans les caisses. C'est encore une question rhétorique. Par contre, ce qui n'est rhétorique, c'est d'aller puiser dans la SEMCD pour renflouer le budget de la ville et pour prendre une métaphore domestique — comme ça, tout le monde comprend — c'est un peu comme si vous vendiez votre voiture pour payer les courses et que du coup, vous ne pouvez plus aller travailler. Bref, je ne vous ferai pas l'affront de recommencer tous les échanges autour du budget puisqu'il s'agit du même présenté dans les mêmes conditions, vous savez déjà ce que j'en pense. Par contre, j'entends et tiens compte des pressions qui peuvent être exercées sur les élus pour faire passer ce budget. Je tiens à leur assurer mon soutien indéfectible et mon indignation légitime. Le bulletin secret est un droit et refuser de passer par l'isoloir un aveu de pression. Il est inacceptable de gouverner ainsi. Chacune, chacun doit pouvoir voter en son âme et conscience sans crainte de représailles, sans regard de travers et sans jugement. Ce vote n'est pas qu'une formalité, il touche à l'avenir de notre ville et à la gestion de l'argent public. Nous serons là pour garantir la transparence, la légitimité et l'intégrité de notre démocratie locale. Nous voulons tous le meilleur pour notre ville, mais ce budget, tel qu'il est présenté, ne répond pas aux besoins concrets des habitants. Ceux qui ont la possibilité de faire évoluer les choses, d'apporter des ajustements pour mieux servir la population ont la responsabilité de le faire. L'inaction face à ces décisions aussi cruciales n'est pas acceptable. Si l'on peut améliorer ce budget, alors on doit le faire. Quand on veut, on peut. Quand on peut, on doit.

Monsieur le Maire : Madame Frétey, merci. Quand j'ai fait une interview à L'Écho, ils ont déformé mes propos, c'est enregistré. Je suis très tranquille. Si vous me laissez vous expliquer. On est au cirque. Je ne vous interromps pas, je ne fais pas de commentaires. J'attends que chacun puisse faire de même. Malik Laïdi m'a appelé suite à votre conférence de presse. C'était avec Olivier Bohin. Les interviews sont enregistrées, donc il y a un audio, je suis très à l'aise dessus. Première chose. Il m'a dit effectivement, ce n'est pas ce qui a été écrit dans le journal. Je n'ai pas demandé un rectificatif puisque j'ai répondu suite à votre conférence de presse. Les associations, si le budget n'était pas pris,

auront leur subvention, mais pas forcément au niveau que nous le présentons dans le budget, ce qui est très différent. Olivier Bohin, si vous l'interrogez, il a l'audio, il pourra vous dire que j'ai été précis dans mes propos. Malheureusement, ça a été retranscrit dans le journal d'une manière courte, on va dire. Ça arrive, ce n'est pas grave. Nous n'avons pas la certitude sur le montant des subventions qui seront retenues par la CRC, si c'était le cas. Première chose. Sur les heures supplémentaires, je n'ai pas trop compris votre démonstration. Quoi qu'il en soit, quand la CRC prend un budget pour une commune, elle se focalise sur les dépenses obligatoires. Les heures supplémentaires, ce ne sont pas des dépenses obligatoires, comme d'ailleurs les espaces verts ne sont pas des dépenses obligatoires, il faut le savoir. J'ai expliqué ça. Beaucoup d'associations sont inquiètes parce qu'il y a un problème de trésorerie et si la CRC devait prendre un budget, il n'aurait pas leur subvention avant l'été et pas forcément au niveau qu'elles attendent. Je n'ai pas voulu faire un rectificatif dans la presse puisque, trois jours plus tard, j'ai pu le faire suite à votre conférence de presse. Je vous rassure, il n'y a pas de problème de trésorerie, Madame Frétey. Vous reprenez le flambeau de Monsieur Homps si vous le souhaitez. Je pense que c'est la rhétorique pure, mais je vous laisse. Monsieur David.

Maxime DAVID : Je vous avoue que je suis un petit peu étonné de ne pas vous voir, ni vous, Monsieur le Maire, ni vous, Madame l'Adjointe aux finances, défendre ce budget. J'entends que c'est le même, mais vous ne l'aviez déjà pas vraiment fait la dernière fois et la dernière fois, il a été rejeté. On aurait pu s'attendre à ce que vous trouviez des arguments supplémentaires pour convaincre des élus qui, il y a 15 jours, ne vous ont pas suivi, de le faire ce soir. Ça m'étonne, en préambule. Le commentaire que j'aimerais faire sur ce budget qui n'a pas changé, je trouve que ce budget illustre deux problèmes majeurs de votre gouvernance, votre manière de gérer à la fois les affaires de la ville et ce conseil municipal. Le premier est un problème de crédibilité. Il y a deux ans, en 2023, Monsieur Homps l'a dit, vous aviez pris des engagements assez forts pour justement nous convaincre que vous alliez corriger des perspectives qui n'étaient pas bonnes. Ces engagements étaient simples : plus de recours à l'emprunt jusqu'à la fin du mandat, donc jusqu'en 2026, et une baisse du niveau de la dette de la ville qui serait inférieur à celui que vous avez trouvé en 2020, qui à l'époque était, si je ne dis pas de bêtises, autour de 34 millions. En 2023 toujours, il me semble que le projet des Bâtes qui impose un emprunt important, qui détériore nos ratios, ce projet existait déjà. Vous dites vous-même d'ailleurs dans la presse qu'il n'a pas tant changé que ça.

Monsieur le Maire : Si. Ce n'est pas ça, Monsieur.

Maxime DAVID : J'avoue que j'ai un problème intellectuel à comprendre comment vous avez pu prendre des engagements il y a deux ans et qu'aujourd'hui, ils sont complètement remis en cause. Vous aviez dit pas d'emprunt », on part sur 16 millions d'emprunts. Vous aviez dit une baisse de la dette par rapport au mandat précédent, on l'a calculé la dernière fois, on va franchir les plus de 55 millions de dettes à la fin de ce mandat. Quand je dis crédibilité, c'est comment peut-on croire vos engagements, comment peut-on à ce point changer de trajectoire sans événement externe qui aurait pu l'expliquer. Il n'y en a pas. On en a eu au début de mandat, on n'en a pas eu ces deux dernières années. Vraiment, peut-on croire les engagements que vous prenez ? C'est le premier gros problème. Le deuxième que pose la situation d'aujourd'hui, c'est votre rigidité. Je dis rigidité parce qu'il y a 15 jours, vous avez essuyé, que vous le vouliez ou non, un revers politique cinglant. Ne pas réussir, pour un maire, à faire adopter un budget, quand on sait comment sont constitués les conseils municipaux, je rappelle, avec la prime majoritaire, que vous êtes parti en 2020 avec les trois quarts des sièges de cette assemblée, pour perdre aujourd'hui le vote du budget. Après ce revers, honnêtement, tout vous poussait à concerter, à rassembler autour de la table d'abord vos propres élus, ensuite vos anciens élus et tous les élus de ce conseil. Vous avez dit, dans la presse, qu'on ne faisait aucune proposition. Pardon, mais ça fait cinq ans qu'on vous interpelle, qu'on vous fait des contre-propositions. On n'a pas de réponse, ce n'est pas un dialogue, je l'entends, mais c'est plutôt de votre fait et pas du nôtre. Vous auriez dû faire ça, vous ne l'avez pas fait. Vous dites que vos élus vous soutiennent, point. Vous dites que les opposants ne proposent rien, point. En plus, vous faites même le tri entre les bons opposants et les mauvais opposants. Pardon de vous dire, ça n'est pas acceptable et cette brutalité dans la gestion politique de ce qu'est une arène démocratique où doivent pouvoir se confronter pacifiquement des opinions différentes, je considère que vous n'êtes pas à la hauteur de ce rôle. Même si, ce soir, le budget primitif était adopté, on retiendra une seule

chose, c'est d'ailleurs le titre de l'article, c'est « je n'ai rien changé dans le budget ». Vous n'entendez rien. L'unique responsable de cette situation, ce soir, qu'il arrive, ce sera vous, en tant que maire et aussi parce que vous n'avez, à aucun moment, changé de braquet face à une situation qui, objectivement, est un blocage. Enfin, pour terminer, je vous avoue que je suis assez étonné, ce n'est pas le mot, choqué que vous ne vous saisissiez pas de l'occasion, ce soir, de renforcer le caractère sacré du vote en laissant la possibilité de ne pas passer dans l'isoloir. Quand on tient un bureau de vote, cette règle est cardinale. Tout le monde passe dans l'isoloir et c'est fait pour protéger l'électeur lui-même. Je compte vraiment sur le sens républicain de chacun d'entre nous, je pense aux élus d'expérience dans cette assemblée. Madame la Sénatrice, vous avez été maire. Il y a, parmi nous, des élus qui ont plusieurs mandats d'expérience. Je refuse à penser que ce soir, solennellement, on ne se saisisse pas de l'occasion de renforcer ce principe républicain d'aller dans l'isoloir, montrer que vous n'avez peur de rien dans cette assemblée parce que cette assemblée est sacrée et elle vous protège. Perdre un vote, je suis désolé, mais c'est le jeu de la démocratie, il faut savoir le prendre. Si c'était le cas ce soir, ça arrive. Mais de là à changer ou laisser entendre qu'on peut jouer avec ces règles, qui sont sacrées et qu'on impose à chaque élection, ceux ce qui parmi nous tiennent des bureaux de vote, c'est parfois difficile de faire entendre cette règle aux électeurs, c'est à nous de montrer l'exemple quand on en a l'occasion.

Monsieur le Maire : Merci, Monsieur David. Vas-y, Alain, si tu veux dire un mot.

Alain GUENZI : Je suis étonné de vos demandes de vote à bulletin secret répétitives. À partir du moment où vous demandez un vote à bulletin secret, on ne doit pas dire ce que l'on fait parce qu'en fin de compte, on met la suspicion sur des gens qui ne le demandent pas et qu'on oblige à passer dans un isoloir. Je suis élu par les électeurs de la ville de Dreux et les électeurs de la ville de Dreux ont le droit, comme vous le montrez, de savoir pour qui je vote et pourquoi je vote. Je vote pour un budget, je vote contre un budget. Toute l'opposition, vous avez dit « je vote contre le budget ». Moi, en tant qu'élu de la majorité, je veux que les habitants de Dreux puissent savoir pourquoi je vote, pour ou contre.

Monsieur le Maire : Merci, Alain. Monsieur David, perdre une élection ou perdre un scrutin, je sais ce que c'est et vous le savez aussi d'ailleurs, je ne veux pas être désagréable. S'il vous plaît, je ne vous ai pas interrompu. Je ne ricane pas quand vous parlez alors que, des fois, c'est assez drôle et dramatique. Le pôle des Bâtes n'a pas changé. Si, il a changé, Monsieur David, je vous l'ai déjà expliqué. On a été négocier avec le Sous-Préfet l'ANRU, Damien Stépho et Gérard Sourisseau, d'un avenant important. D'ailleurs, vous me l'avez reproché la dernière fois, de regrouper six structures en une. C'est ce qu'on a fait au pôle des Bâtes parce que ce n'est pas qu'une école. D'ailleurs, je voudrais bien qu'on arrête avec cette politique parce que les 600 enfants qui vont bénéficier, qui en ont vraiment besoin là-bas, d'une très très belle école avec une belle équipe pédagogique, c'est important. Vos propositions, Monsieur David, c'est vrai, vous avez pu en faire, je ne dis pas le contraire, mais des fois, c'est surprenant. Quand vous nous avez demandé si on pouvait mettre du logement social au sanatorium, je me dis que vous ne connaissez pas le dossier, ce genre de choses. Ça faisait aussi partie de votre campagne quand vous disiez qu'il fallait faire la gratuité du stationnement en surface. C'était complètement irresponsable. Au moins, vous avez des propositions. Je ne les partage pas, mais vous en avez. Madame Archambaudière.

Florence ARCHAMBAUDIÈRE : Je reviens sur l'isoloir et je réponds. Notre demande de l'isoloir est simple, ça permet d'éviter la suspicion. C'est tellement simple. Je ne comprends pas. Justement, vous avez dit dans le journal qu'il y avait des pressions. On souhaite que tout le monde passe dans l'isoloir pour qu'il n'y ait plus ce genre de suspicion. Si tout le monde passe dans l'isoloir, que le budget soit voté ou rejeté, peu importe, mais tout le monde aura été totalement libre. C'est justement la seule garantie. À partir du moment où vous avez une moitié des gens, si, dans la majorité, il y a une moitié qui va, une moitié qui ne va pas, qu'est-ce qu'on va leur dire demain ? Rien peut-être, mais nous ne sommes pas sûrs.

Monsieur le Maire : Madame Archambaudière, je termine là-dessus, je vous laisse vous exprimer sur le vote, mais là, on parle du budget, je vous laisse vous exprimer là-dessus. Je profite de votre

intervention pour dire aussi que certains qui filment le conseil municipal seraient prudents de faire attention à ce qu'ils filment. Je dis ça notamment à Dreux au cœur puisque certains pourraient être embêtés parce qu'on voit des choses. Le secret du vote, c'est aussi qu'à un moment donné, on ne filme pas n'importe quoi. Je le dis quand même. Vous êtes déjà intervenue, Madame Gentil. Non, vous êtes déjà intervenue. On va avancer. Non, c'est le règlement. Arrêtez, s'il vous plaît. Monsieur Dautrey, puis Monsieur Gambuto.

Arnaud DAUTREY : Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je vais revenir sur trois points. L'isoloir, bien évidemment, on est tous favorables là-dessus pour protéger ce vote à bulletin secret. C'est un droit démocratique et c'est le premier droit démocratique, c'est d'exprimer librement et secrètement. Aujourd'hui, il y a un isoloir. Sur la route, quand il y a un feu rouge, on s'arrête. Quand il y a un isoloir, on passe par l'isoloir. Ensuite, je veux revenir, Monsieur le Maire, sur les subventions des associations. Aujourd'hui, vous auriez très bien pu et vous auriez dû, par rapport à des dossiers qui sont posés en juillet 2024, vous auriez pu et dû verser les subventions ou une partie des subventions à partir de janvier. Je ne comprends pas que vous ne l'ayez pas fait. La plupart des associations sportives ont une activité qui va s'arrêter fin mai, la saison est terminée. Les budgets 2025, personne n'en a eu, donc vous les prenez en otage. Ne dites pas que c'est nous qui les prenons en otage, vous auriez pu les payer. Je me pose la question, pourquoi vous ne les avez pas payées ? Est-ce que vous aviez la trésorerie ? Vous n'avez toujours pas apporté et jamais apporté une réponse sur quel est le montant de la trésorerie de la ville de Dreux. Aujourd'hui, est-ce que vous pouvez nous apporter cette réponse-là ?

Monsieur le Maire : Merci, Monsieur Dautrey. Vous n'avez pas terminé ? Excusez-moi.

Arnaud DAUTREY : J'ai terminé. Je n'attends pas de réponse. Je ne vais pas aller plus loin, mais franchement, vos débats en disant, on ne passe pas par l'isoloir, on fait ci, on fait ça, on en met un, mettez le portrait de votre femme ou de n'importe qui, ça serait aussi bien.

Monsieur le Maire : Monsieur Dautrey, retirez ce que vous venez de dire parce qu'on ne dit pas n'importe quoi ici, s'il vous plaît. Monsieur Dautrey, retirez ce que vous venez de dire, il faut arrêter. Ne parlez pas de ma femme. Ne parlez pas de ma femme. Monsieur Dautrey, arrêtez, ce n'est pas au niveau. Vous n'avez plus de limites. Je suspends la séance.

Monsieur le Maire : On reprend cette séance. Caroline va dire un mot.

Caroline VABRE : Bonsoir à tous. On a vu vos demandes d'intervention. Je vais me permettre de dire quelque chose très rapidement. Je suis nouvelle élue, fraîchement élue. Je vais vous parler de moi deux petites secondes. J'ai été élue vraiment par — ça fait peut-être très niais de le dire, mais je vais le dire quand même — par sens commun en me disant, mes enfants sont nés à Dreux, je les élève à Dreux, et j'ai envie, pour cette belle ville que j'ai appris à connaître, de faire quelque chose de bien, très modestement. Quand on essaie de faire quelque chose, parfois, on se trompe, parfois, on ne fait pas bien. En tous les cas, ce que j'essaie de transmettre comme valeur, c'est le respect, l'écoute, l'échange qu'on est censé faire au sein de cette assemblée. Ce que j'ai envie de vous dire, c'est que je suis un petit peu désespérée par le manque de niveau de nos échanges. Les ricanements, les effets de manche, les effets de cirque, je me dis quelle image nous donnons tous collectivement, et je m'inclus dans cette image, aux Drouais qui nous regardent ce soir, qui attendent, effectivement, ce vote. Les idées, les avis de chacun, les propositions, les contre-propositions, moi, j'ai un profond respect pour l'opposition, pour les syndicats. Je pense que chacun a son rôle à jouer. Maintenant, j'ai envie de dire, élevons un peu le débat, on peut être en désaccord, on peut demander des modalités de vote particulières. OK, vous faites une demande, on est pour, on est contre, finalement il y a cet isoloir, mais quand on parle de pression, quand on parle de menaces, que chacun reprend à son compte dans un sens ou dans l'autre, on est deux avocates au sein de cette assemblée. On peut tout faire dire au texte, on peut tout faire dire aux mesures, on peut tout faire dire aux demandes, j'ai envie de dire, essayons tous un peu d'être justes, justes avec nos sentiments communs. Moi, je n'ai pas envie ce soir de passer dans l'isoloir, parce que je fais partie d'une majorité, parce que ce budget qui est certainement perfectible, qui a émané de choix audacieux, peut-être contestables, peut-être

mauvais, l'avenir nous le dira, mais que moi, en tous les cas, je pense être bon ce soir, bon pour les Drouais, je le crois sincèrement. Moi, je ne veux pas subir de pression quelle qu'elle soit, comme quand j'exerce mon métier, où parfois la défense ou la demande, selon de quel côté on se place, elle est difficile, elle est dure, mais pour autant, j'espère être toujours respectueuse et à l'écoute. Et moi, j'ai envie de vous dire, élevons un peu le débat, je pense qu'on a compris le souhait des modalités de vote, je crois que chacun doit pouvoir rester libre et honorable dans sa démarche, qui est éminemment respectable d'où qu'elle émane, qu'aujourd'hui cette majorité, elle est ce qu'elle est, mais que moi, j'essaie en tant qu'adjointe, de faire des choix que j'espère les meilleurs pour la collectivité, peut-être l'avenir me dira que je n'ai pas fait les bons. J'ai aussi repris des délégations qu'on connaît dans des états particulièrement difficiles, et je tiens à le dire aussi ce soir, on a aussi, là quand même, tout un historique, qu'on doit aujourd'hui continuer à poursuivre du mieux qu'on peut, donc voilà, ma simple intervention, peut-être un peu niaise, peut-être un peu ridicule, c'est de dire, prenons un peu de hauteur, soyons respectueux les uns des autres, faisons chacun le rôle qui nous a été assigné, en âme et conscience, on en a tous aussi. Et respectons-nous, arrêtons les débats qui n'apportent rien, élevons le niveau collectivement, on est tous ici des gens, je crois, suffisamment intelligents pour échanger sereinement et élever un peu le débat de ce budget.

Monsieur le Maire : Merci, Caroline. Sébastien Leroux.

Sébastien LEROUX : Oui, alors, mes chers collègues, je veux aussi m'adresser aux Drouais. Parce que ça fait maintenant, vous voyez, quand vous parlez de pseudo-pressions, pseudo-menaces, vous les connaissez toutes et tous, pour la plupart. Tout d'abord, ça fait maintenant plusieurs mois et depuis 2022, mais quelques mois plus tard, ça s'est beaucoup intensifié, certains d'entre nous ont fait l'objet de cibles répétées, notamment sur les réseaux sociaux. Insultes, calomnies, mensonges, et en dernier lieu, quelque chose d'un peu plus profond qui m'a beaucoup touché. Même si ça m'a touché, je veux que ceux qui en sont auteurs croient une chose, jamais je ne reculerai devant la voyoucratie du Net qui se comporte ainsi, et je vais vous citer un exemple, vous voulez des preuves, je vais vous en livrer une, elle est récente. Le 3 mars dernier, nous avons perdu notre maman. Le 12 mars a eu lieu la célébration, pour ceux qui en doutent, c'était une parution dans l'Écho Républicain. Le 21 mars, Dreux au Cœur fait une publication sur mon propre compte, une nouvelle, parmi celles d'autres comptes que vous connaissez aussi sur les réseaux sociaux drouais, mais que je ne citerai pas, il n'y a pas de publicité à leur faire. Ensuite, qu'est-ce qui s'est passé ce 21 mars ? Une personne de Dreux, qui n'est pas réputée être connue pour avoir voté pour nous en 2020, ça j'en suis sûr, a été tellement choquée par la publication, et notamment, surtout par la publication, mais surtout les réponses qui ont été faites sur ce site de Dreux au Cœur qui, manifestement, ne modère pas le site, donc, qui est en propre responsabilité de fait. Cette publication, qu'est-ce qu'elle dit ? « Sébastien Leroux. » Et je vais vous la montrer, comme ça, je la mettrai face caméra, et tout le monde verra que je ne raconte pas d'histoires. « J'ai l'impression que l'Écho est un monde parallèle, il n'y a que dedans que tu es prêt à faire des choses. Quand on te voit en face, tu n'es bon à rien, si ce n'est peut-être au suicide. » Là, d'accord ? Et c'est quoi la prochaine étape ? L'appel au meurtre ? Réveillez-vous ! Dreux au Cœur, vous prétendez avoir Dreux au cœur, regardez-vous ! Regardez-vous ! Vous prétendez avoir Dreux au cœur, vous la salissez toute l'année, toute l'année, vous n'êtes pas digne de cette ville, vous êtes la honte de cette ville.

Aïssa HIRTI : Vous, vous êtes digne ?

Monsieur le Maire : Chantal, tu voulais dire un mot ? Après.

Chantal DESEYNE : Merci, Monsieur le Maire. Je voulais revenir sur les modalités de vote puisque j'ai été interpellée par monsieur David et je voudrais vous lire, c'est très court, une réponse du ministère de l'Intérieur à une question posée par mon collègue, Jean-Louis Masson, et qui porte sur le vote en conseil municipal. Sauf dans les cas où les votes peuvent être recueillis au scrutin public dans les conditions fixées par les articles L2121-21, L3121-15 et L4132-14 du code général des collectivités territoriales, le vote des élus au sein des assemblées locales a lieu au scrutin secret. Les dispositions, c'est ça qui est important, les dispositions de l'article L62 du code électoral qui prescrivent l'usage d'isoloir afin de garantir le secret du vote ne sont, en l'espèce, pas applicables. Si le recours à l'isoloir

n'est donc pas obligatoire, Conseil d'État du 10 janvier 1990 concernant les élections de Calleville, rien ne s'oppose, en revanche, à ce que les élus en fassent la demande.

Monsieur le Maire : Merci, Chantal. Monsieur Alim.

Jacques ALIM : Bonsoir à tous. Je n'ai pas l'habitude de m'exprimer, mais bon, là, je réponds. Caroline et Alain. Caroline, je suis tout à fait d'accord avec toi, le respect, c'est important, c'est primordial, c'est comme ça qu'on avance. Insulter les gens, je suis contre cette méthode, quelle que soit l'équipe ou n'importe qui, donc le respect, c'est important. Par contre, Alain, je ne suis pas d'accord avec toi. Quand tu parles du législateur qui est attaché au secret, d'accord ? C'est une règle démocratique impérative quand il y a un vote à bulletin secret. Et je pense que chacun doit passer dans l'isoloir. Après, Chantal, tu récites, excuse-moi, oui, je sais très bien, mais Carine qui est aussi avocate, tu as sorti, je ne sais pas ce que tu as sorti tout à l'heure. Elle sort des dates plus récentes. Alors, moi, je serais plus d'avis à écouter Carine qu'une date qui date de plusieurs années. Je suis désolé, mais il fallait que je le dise. En tout cas, Caroline, je suis tout à fait d'accord avec toi, le respect, c'est important.

Monsieur le Maire : Merci, Monsieur Alim. Monsieur Hirti avait demandé la parole.

Jacques ALIM : Moi, j'éteins là ?

Monsieur le Maire : Oui, c'est mieux.

Aïssa HIRTI : Bonsoir, chers collègues. Tout d'abord, par rapport à l'intervention de monsieur Leroux, je voudrais quand même apporter quelques compléments d'information. Effectivement, Dreux au Cœur publie régulièrement, dénonce des faits. Tout ce qu'on dénonce, on a les éléments, on a les preuves de tout ce qu'on dénonce. Moi, je ne suis pas responsable, Dreux au Cœur n'est pas responsable des commentaires qu'on peut trouver à l'intérieur. Et puis avant de critiquer, avant de critiquer, Monsieur Leroux, nettoyez votre porte, parce que vous avez commencé les premiers à salir les gens. Vous avez commencé dès 2022 à salir les gens.
Je vais reprendre sur le budget. Contrairement à ce que vous dites, Monsieur le Maire et Madame Guérin, vous n'avez pas répondu à mes questions lors du dernier conseil municipal du 25 mars. Il y avait deux, trois interrogations, notamment sur l'augmentation de certaines lignes. Les honoraires d'avocats qui passent à 288 000 euros au lieu de 47 500 euros en 2024. La ligne alimentation, de 148 000 euros à 203 000 euros. Et j'en profite également parce que vous avez décidé que l'année 2025 serait l'Année du Maroc. Personne n'ose en parler. Nous, on en parle. On aimerait bien savoir l'enveloppe budgétaire que vous avez prévue pour cette manifestation. Ensuite, en 2022, vous avez tenté de me faire porter la responsabilité de la situation financière de la ville. Quelle blague, chers collègues ! Quelle blague ! Parce que les faits sont têtus et les chiffres sont sans appel. Une masse salariale, en 2022, à 25,8 millions d'euros. Des dépenses de fonctionnement contenues à 12 millions d'euros. Et je me souviens très bien les 12 millions d'euros, comment se sont déroulés dans votre bureau avec le directeur général adjoint chargé des finances à l'époque. Des investissements à hauteur de 25 millions d'euros et un emprunt limité à 10 millions d'euros entre 2020 et 2022, avec un engagement de votre part de ne plus lever l'emprunt jusqu'à la fin du mandat. Mais aujourd'hui, c'est un véritable naufrage budgétaire que vous nous présentez. Plus 5,5 millions d'euros sur les dépenses de fonctionnement. De 12 millions, on passe à 17,5 millions d'euros. Alors que vous avez dégradé la qualité de service public. Quelques exemples. Les maisons Proximum. Les maisons Proximum, ça ne fonctionne pas. Il y a des absences, il n'y a pas d'agents, les agents sont en arrêt maladie, etc., ils ne sont pas remplacés. L'entretien de la voirie, pareil, elle est dans un état catastrophique. Je vous donne ces deux exemples. Plus sept millions d'euros sur l'investissement, soit 32 millions d'euros en 2025. Et on vous avait alerté sur le groupe scolaire des Bâtes, à l'époque. On vous avait alerté en vous disant, attention, vous avez fait le choix de prendre une société qui propose une offre financière plus élevée qu'une autre société à hauteur d'un million d'euros. 15 millions d'euros de plus d'endettement supplémentaire en 2025. Et surtout, un taux de désendettement qui s'envole. Quant à la masse salariale, elle suit la même trajectoire préoccupante. Madame Vabre, vous avez pris une situation compliquée. Effectivement, de 25,8 millions d'euros,

elle passe à 28,7 millions d'euros en 2025. Soit 2,9 millions d'euros en plus. Ça, ce sont les chiffres. Je n'ai pas terminé.

Caroline VABRE : Je dis, Monsieur Hirti, que c'est la caisse des écoles et que vous le savez. Là aussi, on ne peut pas détourner...

Aïssa HIRTI : Peu importe, ça augmente de 2,9 millions d'euros.

Caroline VABRE : Non, ce n'est pas peu importe.

Aïssa HIRTI : Non, ce n'est pas ce que vous dites. Vous dites des sous-entendus. Ce n'est pas pareil. Soyons donc parfaitement clairs. Cette dérive porte votre signature, Monsieur le Maire, pas la mienne. Ce sont vos choix, vos engagements de campagne, ce sont vos orientations politiques qui ont mené cette situation. Je refuse catégoriquement d'être tenu pour responsable de ce dérapage financier que j'ai pourtant, dès le départ, alerté et dénoncé. Ça m'a même coûté mon écharpe. Et ce soir, ironie du sort, nous voici contraints d'adopter une seconde fois le vote du budget pour l'exercice 2025. Un choix majeur pour l'avenir de la ville. Alors, oui, ce choix vous appartient pleinement, Monsieur le Maire. L'histoire retiendra que vous l'avez assumé. Mais ne comptez pas sur moi pour endosser la responsabilité de vos erreurs. Merci.

Monsieur le Maire : Merci, Monsieur Hirti. Lydie, tu voulais dire un mot ?

Lydie GUÉRIN : Oui, je pense que chacun doit assurer ses responsabilités, Monsieur Hirti. Et je n'en dirai pas plus, d'accord ? Voilà, je pense qu'effectivement, Caroline a pris la parole, moi, je prends la parole. Nous sommes responsables. Nous n'avons, effectivement, pas revu ce budget parce qu'on ne va pas fermer l'école, on ne va pas fermer la patinoire, on ne va pas dégrader les services. Oui, il y a une augmentation. Vous-même, vous êtes dans une mairie, vous savez parfaitement qu'il y a, effectivement, des augmentations salariales qui nous sont incombées, en fait. Donc, arrêtez, vous êtes dans la haine, vous êtes dans une forme de haine depuis le départ. Excusez-moi, excusez-moi, vous me laissez finir. Moi, la haine, je ne connais pas. On peut effectivement ne pas être d'accord. On peut avoir des désaccords parce qu'on n'est pas du même bord politique, d'accord ? Mais on se doit le respect et il faut arrêter la haine. Franchement, on est dans une société en 2025 où vraiment ce mot de haine ne devrait pas exister. Je pense qu'il y a des élus, autres de la majorité, de l'opposition, qui effectivement, sont respectueux. Ça se passe bien. Mais vous, avec vous, c'est systématiquement, je lève la voix, je menace, d'ailleurs, regardez, vous levez le doigt, vous menacez le Maire avec votre doigt. Si, tout à fait. C'est une menace, monsieur. Je suis désolée. Alors maintenant, chacun prend ses responsabilités et ce n'est pas la peine de nous lire le document. On sait très bien l'interpréter. On prend nos responsabilités. On n'a pas changé le budget parce que c'est, effectivement, un choix politique de la majorité restante. Et je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci, Lydie. Monsieur Gambuto, vous voulez intervenir ?

Valentino GAMBUTO : Oui, j'interviendrai très rapidement. Je ne referai pas le débat sur les orientations budgétaires, mais peut-être reprendre quelques idées sur le budget qui va être soumis au vote ce soir. Peut-être faire une petite parenthèse en préambule. Je dois reconnaître, Monsieur le Maire, que j'ai été, moi aussi, surpris que vous n'ayez pas proposé, alors, je parle au niveau de vos anciens colistiers, que vous n'ayez pas proposé, c'est ce que j'ai dit, d'ailleurs, dans la presse, si j'avais été à votre place, j'aurais proposé aux anciens colistiers, notamment, de voir sur quel budget, il avait bougé, puisque c'est l'expression qui est à la mode en ce moment, possible. Puisque la plupart du temps, dans les reproches que j'entends, c'est surtout le niveau d'endettement qui fait peur à certains. Et peut-être que de choisir d'autres, ou de mettre de côté quelques projets, aurait permis que ce soit une proposition plus large. Cela dit, vous ne l'avez pas fait, vous avez certainement fait un calcul que vous maîtrisez, et puis je vous en laisse juge. Nous, on va fondamentalement, c'est vrai que je l'annonce, et vous avez raison, qu'il y a une espèce de contresens, mais d'un autre côté, je vous le dis aussi au passage, si on a demandé un isoloir, si on a demandé un vote à bulletin secret, c'est précisément parce qu'on vit quelque chose d'exceptionnel, sinon, en règle générale, et c'est là,

ce que j'avais dit en préambule, c'est bien sûr qu'on souhaite connaître ce que nos représentants votent. Moi, quand à l'Assemblée nationale, quelqu'un va aux toilettes, le temps d'un vote, pour ne pas qu'on sache ce qu'il pense, c'est quelque chose qui me dérange, puisque j'ai lu. Mais là, on est en train de vivre quelque chose de fondamentalement différent, c'est-à-dire qu'on se retrouve, dans le cadre de la majorité, avec des gens qui subissent d'un côté ou de l'autre ou qui déclarent subir d'un côté ou de l'autre, dans votre majorité, des pressions. Et donc, du coup, nous, opposition, pour qui, c'est clair ce qu'on va voter, on se dit, dans l'intérêt général, parce qu'il y a un souci de sérénité, on a demandé ça. Alors du coup, je vous rejoins, quand on demande ça pour un souci de sérénité et on continue à avoir toutes ces tensions, ces pressions et tout, je peux vous dire qu'on le vit très mal. Je veux vous dire que je le vis très mal, je ne fais pas de la politique pour me prendre la tête avec des gens, pour avoir la boule au ventre, etc. Je viens parce que je suis dans une opposition, je ne partage pas, Monsieur le Maire et votre majorité, les orientations que vous avez décidées. Depuis la campagne, on ne partageait pas ces orientations et je continue à voter contre et à vous apporter l'opposition, et d'ailleurs à représenter ceux qui ont voté pour moi dans le cadre de l'opposition. Alors, pourquoi on va voter contre ? Alors, bien sûr, pour aller dans la continuité... Alors, si on votait contre, ce ne serait pas seulement, et ça a été dit et bien dit, dans le cadre de la fragilité du budget et puis de la dette qui explose, ça, c'est un fait, mais peut-être que ça pourrait être justifié. Il y a des fois, et c'est ce que vous aviez dit dans le cadre de votre cloche, il y a des fois, on peut penser qu'il pourrait y avoir une dette importante, parce qu'elle permet une amélioration notable en ce qui concerne l'évolution de la vie et puis qu'ensuite, la vie dans sa ville, et ensuite que ça retombe. Donc, c'était quelque chose, cloche d'ailleurs, qui normalement, aurait dû retomber et ne pas retomber là. Mais en fait, si on va voter ou si on pouvait voter contre, ce n'est pas pour ce budget, pas pour ce qui est en numéraire, mais c'est tout simplement pour ces choix. Parce que dans le cadre de vos choix, hier, c'était, ça n'a pas été redit, donc je le fais, parce que ce serait dommage un conseil municipal sans qu'on le dise, mais hier, c'était la patinoire, c'était la place Rotrou, c'était l'uniforme à l'école, qu'on dénonçait, que ce n'étaient pas des priorités. Demain, c'est le pôle éducatif qui est surdimensionné, vous vous rappelez, je vous l'ai dit la dernière fois, que j'aime les Bâtes et j'aime les scolaires, mais surdimensionné. Et puis aussi sur les engagements que vous prenez qui sont beaucoup trop importants pour la ville et qu'on pourrait porter. Alors, je voudrais dire qu'on n'était pas d'accord sur les priorités, il y en a quelques-unes, quand même, sur lesquelles nous étions d'accord, quelques-unes sur lesquelles vous étiez engagés, des promesses électorales sur lesquelles nous étions d'accord, lorsque vous nous parliez de cuisine centrale, de baisser les impôts et de gratuité des transports, on était d'accord, d'ailleurs, j'aurais aimé pouvoir le voter, sauf que ce sont des promesses qui n'ont pas été...

Monsieur le Maire : On a commencé à le mettre en place pour les moins de 26 ans et plus de 60 pour la gratuité, vous vous souvenez.

Valentino GAMBUTO : Et je vous ai dit que c'était un bon début.

Monsieur le Maire : J'avais d'ailleurs retenu votre proposition en disant qu'il ne fallait pas une gratuité totale, donc il y a des frais avec une carte à acheter en début d'année. J'avais retenu votre proposition.

Valentino GAMBUTO : Donc, vous voyez qu'on est force de propositions.

Monsieur le Maire : Et vous voyez que je peux vous écouter.

Valentino GAMBUTO : Vous voyez qu'on est force de propositions. Je voudrais juste vous dire, on n'est pas sur vos priorités parce qu'il y a d'autres priorités qui sont beaucoup plus importantes, qui sont nécessaires pour les Drouais. Aujourd'hui, quand on parle de budget, je voudrais quand même faire une dernière petite parenthèse : Dreux vit sous perfusion depuis une trentaine d'années avec des dotations qui sont beaucoup plus importantes.

Monsieur le Maire : Vous parlez de la DSU notamment.

Valentino GAMBUTO : Pour être plus clair, des subventions, des dotations, la DSU, etc., qui sont beaucoup plus importantes qu'ailleurs parce que Dreux est une ville qui a un certain nombre de difficultés.

Monsieur le Maire : C'est le principe de la péréquation, oui.

Valentino GAMBUTO : Absolument. Et ce sont des dizaines de millions, et j'ai même envie de dire des centaines de millions, quand on prend toutes les rénovations, qui ont été données par l'État dans le cadre du développement de la ville.

Monsieur le Maire : 211 millions d'euros sur l'ANRU 1, 2004-2017, 160 millions sur la rénovation.

Valentino GAMBUTO : Et on avait la rénovation des quartiers avec (Claude Bartolone), etc. Donc, on a eu des sommes considérables pour se retrouver aujourd'hui dans une ville qui ne s'est pas améliorée à la hauteur de tout ce qu'on a investi dedans.

Monsieur le Maire : C'est un débat qui est vaste.

Valentino GAMBUTO : Oui, dans le cadre du budget. Donc, nos priorités aujourd'hui, qui restent importantes, c'est un service public de qualité, un soutien à l'école, à l'éducation, les soutiens scolaires, etc., qui doit aller plus loin que ce que vous proposez. Sur le développement de l'emploi, je vais très vite parce que je sais que j'ai peu de temps, mais un centre-ville attractif, parce qu'il faut reconnaître qu'on est un centre-ville moribond, au même titre que nos marchés qui sont en souffrance. La lutte contre le mal-logement. Aujourd'hui encore, on voit qu'il y a des gens qui manifestent en disant qu'ils ont des problèmes de logement. Aujourd'hui, ce n'est plus acceptable. Donc, pour nous, c'est une priorité. Les crèches. D'avoir accepté ou que vous vous soyez résigné à fermer par exemple la crèche du Lièvre d'or, c'est quelque chose qui n'est pas acceptable. Il y a des difficultés, bien sûr, mais c'est toujours difficile.

Monsieur le Maire : Il faudrait conclure, Monsieur Gambuto, s'il vous plaît.

Valentino GAMBUTO : La cuisine centrale, c'est une vision globale et cohérente de l'urbanisme sans l'abandonner aux promoteurs. L'entretien, ça a été dit et je le partage, vous l'avez dit l'autre fois, des voiries. On se retrouve avec des rues qui sont dans un état qui n'est pas acceptable. Un plan de mobilité qui soit digne de ce nom. La circulation, le stationnement, etc. Une véritable politique des jeunes. J'en ai beaucoup d'autres, mais c'est pour vous dire qu'on a, pendant ces années, toujours été force de propositions. Ce sont les priorités que l'on défend et qu'on ne retrouve pas dans votre budget.

Monsieur le Maire : Il faut conclure, Monsieur Gambuto.

Valentino GAMBUTO : Pour conclure, parce que j'ai peur que ça n'ait pas été dit et qu'on ne puisse pas le voter, je n'ai entendu personne dire officiellement qu'on demande un bulletin de vote, un bulletin secret.

Sabine FRETEY : Carine l'a fait.

Valentino GAMBUTO : Ça a été fait ?

Monsieur le Maire : Non !

Valentino GAMBUTO : Ce serait dommage qu'au dernier moment, on soit obligés.

Monsieur le Maire : Monsieur Gambuto, juridiquement, vous avez raison. En réalité, vous avez tout à fait raison, c'est-à-dire que ça a été évoqué, mais je n'ai pas demandé qui voulait.

Valentino GAMBUTO : Je le demande pour qu'on puisse le voter.

Monsieur le Maire : Mais vous avez raison, juridiquement, le vote n'a pas été… mais c'est fait, pour vous rassurer. Simplement, je ne vais pas revenir là-dessus parce qu'il y a effectivement beaucoup de choses qui sont balayées dans votre intervention. Simplement, pour faire le lien avec l'incident qui s'est passé avant, je dois dire que vous avez au moins une vision des choses, vous avez des propositions, nous ne sommes pas d'accord, ou pas tout le temps d'accord, c'est le moins qu'on puisse dire, mais parce que vous avez aussi l'expérience d'élu, au conseil régional notamment, où vous avez beaucoup œuvré, il faut le reconnaître, vous avez un comportement républicain, de respect. Et pourtant, sur le fond, vous êtes peut-être l'un des plus durs finalement, mais je n'ai rien à vous reprocher sur les petits mots, sur les choses. Des fois, c'est rude, des fois, c'est rugueux, mais je trouve qu'on peut avoir un débat intelligent et respectueux. J'espère que ça va essaimer, comme on dit. Deux interventions encore, monsieur Fonseca, et on passe au vote.

Nelson FONSECA : Bonsoir. Si on est effectivement là ce soir, mes collègues l'ont bien résumé, c'est parce que pour la première fois dans l'histoire moderne de la ville, un budget a été rejeté. J'ai fait partie de votre majorité, Monsieur le Maire, et moi aussi, Sébastien, j'ai été victime de calomnies, j'ai dû aller porter plainte, et tu as mon soutien malgré notre opposition aujourd'hui. Je partage l'avis de Caroline pour élever le débat. Les Drouais, effectivement, méritent bien mieux qu'un budget qui est mauvais pour la stabilité financière de la ville, avec notamment, je le rappelle, une baisse de l'autofinancement de 43 %, un taux d'épargne net à 0 %, mais probablement négatif quand on va au fond des choses, un budget dont on peut douter de la sincérité, clairement. Moi, Monsieur le Maire, Madame Guérin, je vais vous dire que je suis déçu parce que je faisais preuve d'ouverture, et le directeur général des services pourra en témoigner, j'attendais un coup de téléphone pour qu'on puisse au moins avoir un échange, un débat serein sur les orientations budgétaires. Vous n'avez pas fait preuve de modestie et je ne trouve pas sérieux et responsable de nous proposer exactement le même budget. Je vais m'expliquer. Par moments, il faut se méfier de ce que l'Écho écrit, mais vous nous dites que le budget a été validé ou recommandé par la CRC. Ma question est : est-ce que vous avez un document qui l'atteste, par exemple ? Et vous auriez pu, face au rejet du budget, faire une politique de la main tendue, mais vous avez préféré une politique du doigt levé — pardon de le dire. Vous auriez pu retravailler un budget en concertation avec tous les élus dans l'intérêt de tous, mais vous avez visiblement préféré mener des enquêtes pour savoir qui, dans votre majorité, avait voté le budget et les inviter à voter le budget sans réfléchir la prochaine fois. Vous auriez pu proposer un budget avec une diminution de l'investissement de l'ordre de sept millions d'euros, juste en ne renonçant à pas grand-chose, en lissant le programme du pôle des Bâtes comme il était prévu initialement, ce qui réduit l'investissement de 6,5 millions d'euros en 2025. Ça donne de la respiration au budget. Et surtout, vous auriez moins recours à l'emprunt parce que vous avez la bonne idée de vouloir emprunter visiblement à la mi-année, pile-poil où les taux d'intérêt augmentent. C'est faute à pas de chance, probablement. Vous auriez pu, et vous connaissez ma conviction sur le sujet, abandonner tout simplement le projet du square de la République, ce qui fait 2,4 millions d'économies, 160 000 euros d'économies en 2025. Vous auriez pu aussi reporter les travaux de l'église Saint-Pierre, hors travaux urgents, ce qui fait une économie de 350 000 euros. Tout ça fait sept millions d'euros d'économies sur le budget d'investissement. C'est des vraies propositions, mais que vous n'avez pas voulu entendre puisque vous ne nous avez même pas sollicités pour qu'on essaie de trouver une solution sereine pour les Drouais. Et sur le budget de fonctionnement, quand on analyse ligne à ligne, et j'ai pris le temps de le faire, j'estime qu'il y a 2,4 à 3 millions d'euros d'économies en fonctionnement à trouver assez facilement. Il y a des lignes « divers », effectivement, qui ont explosé, augmenté de 600 %. On se retrouve avec 1,3 million d'euros sans explication claire de ce que vous allez en faire. Et il y a d'autres sujets. Le fonctionnement vous coûte cher parce qu'il n'y a pas de mutualisation réelle avec les services de l'agglomération. Je plaide pour un renforcement de la coopération, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la jeunesse, de la petite enfance, et même des ressources humaines. C'est indispensable, parce que pour rappel, le faible coefficient d'intégration à l'agglomération engendre chaque année une diminution des dotations pénalisant notre commune notamment. Et il y a d'autres propositions peut-être plus pragmatiques, des économies toutes simples. Ça ne va pas vous plaire, parce que je vous propose de fermer la patinoire au moins l'été. C'est une mesure de bon sens écologique qui

permettrait de réduire les charges d'exploitation. Voilà, c'est tout simple, c'est pragmatique. Je pense que c'est de l'ordre de 200 à 300 000 euros de charges d'exploitation en moins. Je vous propose aussi, pour des raisons exceptionnelles, de réduire les dotations de la SPF de 250 000 euros, suspendre, et je le regrette parce que je fais partie de cette commission, les subventions pour les ravalements de façades et les vitrines commerciales. C'est une économie de 200 000 euros. C'est un gel temporaire de ces aides, mais la situation économique de la ville est mauvaise et il faut prendre des décisions. Oui, c'est une espèce de petit plan de rigueur, mais ça ne vous fait pas renoncer à grand-chose. On est tous d'accord pour le pôle éducatif des Bâtes. Alors, c'est peut-être surdimensionné, mais ce quartier en a besoin, je l'ai voté avec vous, je faisais partie de votre majorité. Je dis juste qu'initialement, on devait dépenser 10 millions d'euros sur le pôle des Bâtes cette année, et pas 16. Ça crée un engorgement financier qui est dangereux et qui va nuire à la qualité des services publics et aux agents. Les agents vivent déjà sous pression. Du temps de Gérard Hamel, il y avait quatre millions de budget d'investissements courants des services. On est passé à 2,3 millions et il y a plus d'espaces publics à entretenir. Moi, j'avais des contre-propositions à vous proposer, juste pour instaurer une gestion saine et transparente, en évitant une augmentation d'impôts, parce que vous avez joué avec ça toute la semaine, et tout ça en réduisant de moitié la nécessité de recourir à l'emprunt. Je ne dirai pas ce que je vais voter, mais je passerai par l'isoloir.

Monsieur le Maire : J'espère qu'il va être utilisé par les oppositions, parce qu'on l'a quand même mis en place, ce serait dommage. Ensuite, on va passer au vote. Simplement, Monsieur Fonseca, je ne vais pas revenir sur tout ce que vous dites, mais il y a quand même beaucoup d'incohérences dans ce que vous dites. Typiquement, je vais prendre des exemples comme ça à la volée, vous parlez de l'église Saint-Pierre à décaler, mais je pense que vous le savez, en plus.

Nelson FONSECA : Sauf mesure urgente.

Monsieur le Maire : Monsieur Fonseca, je ne vous ai pas interrompu ?

Nelson FONSECA : Je précise.

Monsieur le Maire : Non, mais Monsieur Fonseca… C'est un plan de plus de trois ans, l'église Saint-Pierre, c'est un engagement important pour ce beau monument qui est en centre-ville de Dreux, et croyez bien que quand on lance ce genre de projet, c'est qu'on travaille depuis des mois, voire des années, avec la DRAC, pour à la fois le projet et les subventionnements. On ne décale pas, on ne remet pas en cause les subventions, qui seront à peu près à 50 % pour ce projet-là, parce qu'on veut économiser 300 000 euros, ce n'est pas sérieux. Deuxième chose, vous maîtrisez mal les choses. Sur le CIF, vous parlez du coefficient d'intégration fiscale à l'agglomération et vous faites un lien entre ce qu'on fait comme compétences et le CIF. D'ailleurs, il n'y a pas de perte financière pour l'agglomération, Monsieur Fonseca. Vous dites une contre-vérité. Vous faites une confusion, ce n'est pas les compétences qu'on a, c'est les compétences qui sont prises par l'agglomération, ce qui est très différent. La confusion est embêtante quand même. Et il n'y a pas de perte financière puisque le CIF, donc le coefficient d'intégration fiscale, a été rehaussé grâce à des décisions qu'on a prises en commun. C'était juste pour ça, mais je ne vais pas aller dans le détail de ce que vous avez dit parce qu'il y avait beaucoup d'incohérences. Je passe au vote à bulletin secret. On va vous appeler les uns derrière les autres pour ce faire. On va vous donner les enveloppes d'abord, c'est mieux. Elles ne sont pas dans l'isoloir, donc on va vous fournir les enveloppes. On va vous fournir les enveloppes et les bulletins, c'est ça ? Voilà, vous aurez tout ça et vous pourrez donc procéder au vote. On va vous appeler les uns après les autres, donc ceux qui ne passent pas par l'isoloir passeront directement par l'urne, et voilà. La liste. Qui prend l'urne ? Vous allez faire le tour, Madame Abjean. Ah, on le met là ? Alors, c'est moi qui commence. Les pouvoirs, on les a, c'est marqué là. C'est moi le premier. Jean-Michel, tu vas voter. Il faut se déplacer.

Jean-Michel POISSON : Une minute.

Monsieur le Maire : J'ai voté. Tu votes pour Amber Niaz également. Oui, vas-y. Annick, je signe en même temps ou pas ? Ça se fait ?

Annick ABJEAN : Non.

Monsieur le Maire : Non, d'accord, OK. Ensuite, Talal, s'il te plaît. D'abord Jean-Michel, oui. Allez, Talal. Non, on passe au vote, il n'y a plus de prise de parole, je suis désolé.

Maxime DAVID : Monsieur le Maire, je suis désolé, les conditions ne sont pas acceptables.

Monsieur le Maire : Non. Allez, stop ! Jean-Michel, tu votes. Arrêtez, s'il vous plaît. Arrêtez ! Non, non ! Pour la sérénité du vote, il n'y a pas d'interventions.

Carine GENTIL : Le vote n'est pas serein, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Alors, arrêtez. C'est votre voix qui n'est pas sereine, là. Allez, Jean-Michel, tu votes pour toi-même.

Carine GENTIL : Non, monde regarde…

Monsieur le Maire : Stop. Il faut arrêter, là.

Jean-Michel POISSON : J'ai le courage de mes opinions, je vote pour.

Monsieur le Maire : Jean-Michel, tu votes pour Amber. Talal, tu peux aller voter. Christine Picard. Sophie Willemin. Je ferai un commentaire après, mais n'intervenez plus pour le vote, il doit être serein, alors arrêtez. Caroline Vabre. Sébastien Leroux. Mariam Cissé. Mounir Chakkar. Lydie Guérin. Huguette Poisson. Yucel Kisa. Silvia Cousin. Ratko Klisura qui vote également pour madame Verdier, s'il vous plaît. Alain Guenzi. Hélène Barbe. François Jaguin. Chantal Deseyne. Chut, s'il vous plaît, arrêtez ! Vous voulez de la sérénité dans le vote et vous faites des commentaires sans cesse. On ne parle pas pendant le vote. Chantal Deseyne. Nicolas Carnevale. Josette Martin. Jacques Alim. Si vous voulez passer par l'isoloir, vous avez les éléments. Se prépare Nelson Fonseca, qui peut se lever s'il souhaite passer par l'isoloir. Ne prenez pas de photos, Monsieur Bohin, s'il vous plaît. Madame Archambaudière peut se préparer si elle le souhaite. C'est simple, il n'y a que deux bulletins normalement. Ah, il y en a trois, il y a le blanc, c'est vrai. Ça va, Jacques, tu y arrives ? Je t'en prie, va mettre… Monsieur Homps peut se préparer. S'il vous plaît, un peu de silence. Arrêtez de discuter, s'il vous plaît. Merci, Monsieur Fonseca. Madame Scavennec peut se préparer. Monsieur Homps, allez-y. Monsieur David peut se préparer. Madame Scavennec, allez-y. Monsieur Gambuto peut se préparer, s'il vous plaît. Chut, s'il vous plaît. Monsieur Fontaine peut se préparer. Madame Frétey peut se préparer. Madame Gentil peut se préparer. Madame Iften peut se préparer. Monsieur Hirti peut se préparer. Monsieur Dautrey peut se préparer. Monsieur Derbali peut se préparer. Madame Philippe peut se préparer. Et enfin, Monsieur Rossion peut se préparer. Je propose Ratko, comme secrétaire de la séance, il va venir pour le dépouillement. Et qui veut venir ? Madame Gentil ? Venez, Madame Gentil, je vous en prie. Sous l'œil avisé d'Annick Abjean, notre directrice juridique.

Ratko KLISURA : (Dépouillement)
Contre, contre, pour, on vous les montre, pour, contre, pour, pour, pour, pour, pour, contre, contre, contre, pour, pour, pour, pour, pour, pour, pour, pour, pour, contre, pour, pour, pour, contre, pour, un nul, pour, contre, pour, contre, blanc, contre, contre, blanc, contre et contre.

Monsieur le Maire : Je vous donne les résultats. Pour, 21. Contre, 14. 2 blancs et 1 nul. Le nul, c'était qu'il y avait un pour et un blanc en même temps, donc le budget est adopté.
21 votes pour,
14 votes contre,
2 votes blancs,
1 vote nul.
On passe à la suite, on passe au budget lotissement. Lydie.

2. Budget primitif – Budget Lotissements – Exercice 2025
Lydie GUERIN

Lydie GUÉRIN : Tout à fait, on est sur la reprise anticipée des résultats 2024 sur le budget lotissement. Cette année, il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif 2025 avec la reprise anticipée des résultats 2024 calculés sur la base du compte financier unique provisoire. Les résultats prévisionnels pour l'exercice 2024 sont les suivants. En section de fonctionnement, le résultat de l'année s'élève à moins 515 552 euros, auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés, portant ainsi le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement à moins 0,10 euro. En section d'investissement, le résultat de l'année s'élève à 495 549 euros, auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés, portant ainsi le résultat de clôture de l'année 2024 de la section d'investissement à 0,10 euro. Il convient de reporter le déficit de clôture de fonctionnement, soit 10 centimes, en dépenses de fonctionnement chapitre 002 et l'excédent de clôture d'investissement, soit 10 centimes, en recettes d'investissement chapitre 001. Je vous demande si vous êtes d'accord de bien vouloir approuver la reprise anticipée des résultats 2024 du budget lotissement, de reporter au budget primitif 2025 le déficit de clôture de fonctionnement, soit 0,10 euro en fonctionnement et l'excédent de clôture.

Monsieur le Maire : Merci, Lydie. Des questions là-dessus ?

Monsieur le Maire : Qui est contre ? Dreux au cœur, les oppositions ? Qui s'abstient ? **à la majorité, 16 voix contre :** Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Maxime DAVID, Jacques ALIM, Nelson FONSECA,

On passe au point 3, reprise anticipée des résultats, budget, location et parc des expositions.

3. Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget locations et parc des expositions
Lydie GUERIN

Lydie GUÉRIN : Cette année, il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif 2025, avec la reprise anticipée des résultats 2024, calculé sur la base du compte financier unique provisoire. Les résultats prévisionnels pour l'exercice 2024 sont les suivants. En section de fonctionnement, le résultat de l'année s'élève à 1 742,32 euros et en section d'investissement, le résultat de l'année s'élève à 231 797,86 euros. Par conséquent, il convient de reporter, au BP 2025, l'excédent de clôture de fonctionnement, soit 1 742,32 euros en recette de fonctionnement et de l'excédent de clôture de l'investissement, soit 231 797,86 euros. Je vous demande d'approuver ces résultats.

Monsieur le Maire : Merci, Lydie. Monsieur Fontaine, je vous en prie.

Laurent FONTAINE : Est-ce que vous pourriez nous redire ce qu'on a voté en fait du point précédent ? Parce que je regarde l'ordre du jour et sur l'ordre du jour, c'était un vote du budget primitif, le budget lotissement. J'ai l'impression que ce qu'on a voté précédemment, c'est une reprise anticipée des résultats.

Monsieur le Maire : C'est la reprise des résultats.

Monsieur le Maire : Attendez, j'ai donné quand même le titre.

Laurent FONTAINE : Parce que je vous sentais un petit peu moqueur, mais il y avait du fond dans ma question.

Monsieur le Maire : Non. Surtout venant de vous, Monsieur Fontaine, parce que je sais que vous travaillez vos dossiers. Là-dessus, je n'ai pas de problème.

Lydie GUÉRIN : C'est moi qui ai effectivement confondu, j'ai gardé mon ancien dossier pour donner des arguments.

Monsieur le Maire : D'accord. Ça vous convient ? On peut passer au vote sur le point 3 ? Je vous ai répondu sur le point 2, on est sur le point 3. Les reprises anticipées de résultats de 2024. On l'a voté, donc on est au point 3, reprise anticipée des résultats 2024, c'est bien ça. C'est ce que je viens de présenter, c'est ce que je disais. On peut passer au vote. Est-ce que c'est le même vote pour tout le monde ? Oui, c'est le même vote, OK. Je vous remercie.

à la majorité, 11 voix contre : Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Marie- Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Jacques ALIM, **et 5 abstentions :** Carine GENTIL, Sabine FRETEY, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Nelson FONSECA,

On passe maintenant au point 4, budget location et parc des expositions, exercice 2025, s'il vous plaît.

4. Budget primitif – Budget locations et parc des expositions – Exercice 2025
Lydie GUERIN

Lydie GUÉRIN : Merci. Vu le projet du budget primitif présenté par Monsieur le Maire de Dreux pour l'exercice 2025 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en section de fonctionnement en recettes et en dépenses pour 1 021 263 euros et en section d'investissement en recettes et en dépenses pour 491 956 euros. Je vous demande si vous êtes d'accord de bien vouloir adopter le budget primitif du budget location et parc des expositions de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire : Merci Lydie. Monsieur Hirti, une question ?.

Aïssa HIRTI : Vu que vous ne répondez pas à mon interrogation, je vous repose la question une nouvelle fois. Vu que la Semaine du Maroc se déroule au parc des expositions, quel est le montant que vous avez budgété pour cette semaine du Maroc et les autres manifestations ?

Monsieur le Maire : On vient de voter le budget, Monsieur Hirti, vous regarderez. Je ne l'ai pas en tête. C'est une question de commission.

Aïssa HIRTI : Oui, mais on n'assiste pas aux commissions, comment on fait ? Parce que j'ai des chiffres. Donnez-moi des chiffres. Sinon, je vais sortir ce que j'ai. Comme l'audit sur les bâtiments communaux, on attend toujours l'audit sur les bâtiments communaux.

Monsieur le Maire : Le diagnostic, oui. Merci, Monsieur Hirti. Est-ce que c'est le même vote pour tout le monde sur cette délibération ou pas ? Il n'y a pas de changement ? Les oppositions votent contre. Des abstentions ? Non. Je remercie.

à la majorité, 16 voix contre, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY, Maxime DAVID, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Jacques ALIM, Nelson FONSECA,

On passe au point 5, c'est la reprise anticipée des résultats du budget parking 2024.

5. Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget parkings
Lydie GUERIN

Lydie GUÉRIN : Cette année, il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif 2025 avec la reprise anticipée des résultats 2024 calculés sur la base du compte financier unique provisoire. Les résultats prévisionnels pour l'exercice 2024 sont les suivants. En section d'exploitation, le résultat de l'année s'élève à moins 156 764 euros, auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés, portant ainsi le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement à moins 325 000,88 euros. En section d'investissement, le résultat de l'année s'élève à 73 729 euros, auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés, portant ainsi le résultat de clôture de l'année 2024 de la section d'investissement à 534 393 euros. Le solde des restes à réaliser 2024 s'élève à moins 19 083 euros, l'excédent de la section d'investissement s'élève à 515 309 euros. Par conséquent, il convient de reporter, au budget primitif 2025, le déficit de clôture d'exploitation, soit 325 888 euros en dépenses d'exploitation, et l'excédent de clôture d'investissement, soit 515 309 euros sur le chapitre 01. Je vous demande si vous êtes d'accord d'approuver la reprise anticipée des résultats 2024 du budget parking présenté ci-dessus.

Monsieur le Maire : Merci, Lydie. Des questions ou des observations là-dessus ? Monsieur Gambuto.

Valentino GAMBUTO : Pouvez-vous nous dire ce qu'on a voté puisque sur les reprises anticipées, on aurait voté déjà le point 3 et le point 5, que vous nous représentez.

Monsieur le Maire : On énonce bien chaque fois le titre de la délibération. Normalement, vous devez pouvoir suivre.

Valentino GAMBUTO : Oui, mais tout à l'heure, il y a eu une inversion par Madame Guérin qu'on comprend bien. Mais du coup, en reprise anticipée,

Monsieur le Maire : Sur les reprises, vous vous abstenez et sur le budget, vous êtes contre. C'est ça que vous voulez dire.

Valentino GAMBUTO : Non, ce que je veux dire, c'est que ça fait la troisième fois qu'on parle de reprise anticipée, qu'on va revoter, alors qu'il n'y a que deux items sur des reprises anticipées qui sont la 3 et la 5.

Monsieur le Maire : C'est dans l'ordre du jour, Monsieur Gambuto, je ne comprends pas bien. Le 2, c'était budget primitif, budget lotissement, vous êtes d'accord. Sur le 3, c'était reprise anticipée des résultats budget location et parc des expositions, c'est bon.

Valentino GAMBUTO : On avait commencé par ça à la place du 2, c'est pour ça qu'il y a eu une petite confusion.

Monsieur le Maire : Pas pour moi, je l'avais dans le bon ordre. OK, dont acte. Et le 4, budget primitif, budget location et parc des expositions. Et là, on est sur le point 5. Donc, budget anticipé de résultat 2024, là-dessus, qui est contre ? Qui s'abstient.

à la majorité, 16 voix contre, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY, Maxime DAVID, Jacques ALIM, Nelson FONSECA, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE.

D'accord, c'est bon, merci beaucoup. Point 6, je recommence, budget primitif, budget parking exercice 2025.

6. Budget primitif – Budget parkings – Exercice 2025
Lydie GUERIN

Lydie GUÉRIN : Vu le projet du budget primitif présenté par Monsieur le Maire de Dreux pour l'exercice 2025 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en section d'exploitation en recettes et en dépenses pour 943 870 euros et en section d'investissement en recettes et en dépenses pour 872 066 euros. Vu l'avis de la commission modernisation et de structuration des services finances, ressources humaines, administration générale et commandes publiques, je vous demande si vous êtes d'accord de bien vouloir adopter le budget primitif du budget parking de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire : Pas de question ? Qui est contre ? Les oppositions. Qui s'abstient ? Je vous remercie, **à la majorité, 16 voix contre :** Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY, Maxime DAVID, Jacques ALIM, Nelson FONSECA, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE,

Il nous reste le point 7, si on est raccord sur les numéros.

Assemblées

7. Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales
Pierre-Frédéric BILLET
Sur les décisions, y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question.

Prend acte

La séance est terminée. Bonne soirée à tous.

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-060-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025